

11 juin 2024

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ, PREMIÈRE RÉGION FRANÇAISE À LANCER UNE DÉMARCHE D'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENIELLE !



PAS DE DOUTES,
VOUS SEREZ
**FRANCHEMENT
BIEN !**



En ce premier semestre 2024, la Région Bourgogne-Franche-Comté préfigure une initiative inédite pour renforcer son attractivité résidentielle. Cette opération sans précédent vise concrètement à recruter dès le mois de septembre de futurs habitants. Prévu sur une première période de 3 années, ce programme repose sur une dynamique collaborative initiée par la Région et de nombreux acteurs du territoire, et s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'attractivité globale initiée depuis 2017.

A travers cette campagne d'attractivité résidentielle inédite à l'échelle d'une région, la Bourgogne-Franche-Comté anticipe la déprise démographique qui impactera toute la France dans les prochaines décennies et s'investit massivement aux côtés de ses partenaires territoriaux pour attirer des talents venant des grandes métropoles d'autres régions.

Avec un lancement grand public prévu en septembre 2024, ce programme vise à accompagner près de **2000 foyers** dans leur installation d'ici 2026 en Bourgogne-Franche-Comté. Selon l'étude d'impact menée par l'agence Laou, agence spécialiste de l'attractivité résidentielle qui accompagne ce projet pilote, « l'installation de 50 nouveaux foyers génère à elle seule 1,6 million d'euros par an de pouvoir d'achat dépensé sur le territoire et la création de 8 emplois supplémentaires. »

Ce programme innovant repose en grande partie sur le recrutement de chargés d'accueil au sein de chaque territoire participant, à l'échelle départementale et intercommunale. Encadrés et outillés par Laou, qui pilote le programme aux côtés de la Région, ils auront pour mission de guider les futurs habitants à toutes les étapes de leur projet de déménagement. Grâce à la mise en place d'un site internet dédié, [Venez vivre en Bourgogne-Franche-Comté](https://www.venez-vivre-en-bourgogne-franche-comte.fr), chacun des candidats à la mobilité pourra préparer un projet cohérent et durable, en fonction des besoins et opportunités offertes sur chaque territoire, qu'il s'agisse d'emploi, de logement, de cadre de vie...

A ce jour, **29 territoires, incluant des départements et des collectivités locales, se sont portés candidats.** Cette forte mobilisation montre un engagement collectif envers cet objectif commun, renforcé par le soutien de partenaires régionaux comme l'Agence Économique Régionale, le CRT et la Mascot, les offices du tourisme et les chambres consulaires. La Région porte ainsi une fonction d'impulsion et de coordination des acteurs sur le sujet de l'attractivité résidentielle, tout en s'investissant dans la promotion du territoire et la prospection de nouveaux habitants.

« Concevoir l'attractivité résidentielle à l'échelle d'une région, c'est offrir aux futurs habitants plus d'opportunités dans la réalisation de leurs projets d'installation et aux territoires de mettre toutes les chances de leur côté pour développer leur attractivité. Pour ce faire, il est important que l'ensemble des territoires et leurs représentants se mobilisent à tous les échelons », rappelle **Patrick Ayache**, vice-président de la Région Bourgogne-Franche-Comté, en charge des ressources humaines, du tourisme, de l'attractivité et de la promotion des terroirs.

« Nous avons un potentiel énorme, notre qualité de vie et un coût de la vie très attractif, à nous de mettre en avant nos atouts », poursuit **Alain Chrétien**, maire de Vesoul et président de l'Agglomération.

Engagée depuis 4 années dans une démarche d'attractivité au niveau départemental, **Cécile Despalles**, directrice de Nièvre Attractive, partage son enthousiasme : « Nous avons adhéré dès la première heure à cette initiative lancée par la Région pour partager notre expérience, renforcer nos liens territoriaux et bénéficier d'outils de suivi qui nous permettront de professionnaliser encore plus nos actions ».

« S'engager dans une démarche régionale d'attractivité est stimulant et nécessaire. Nous serons plus structurés, affinerons la qualité de notre accueil et renforcerons le dialogue entre tous les habitants et les différents acteurs de notre communauté de communes », conclut **Béatrice Kerfa**, Directrice de l'office de tourisme de Joigny et du Jovinien.

www.venez-vivre-en-bourgogne-franche-comte.fr

[#regionbourgognefranchecomte](https://twitter.com/regionbourgognefranchecomte)
[#franchementbien](https://twitter.com/franchementbien)

CONTACT PRESSE DU PROGRAMME REGIONAL D'ATTRACTIVITE RESIDENTIELLE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE :
Isabelle Lebaupain – isabelle@pop-spirit.com – tél 01 42 93 44 56 – 06 61 32 27 08
Lucie Henry – lucie@pop-spirit.com – tél 06 08 35 01 55